32J16NO
(32J16-200-0201)

Carte écoforestière

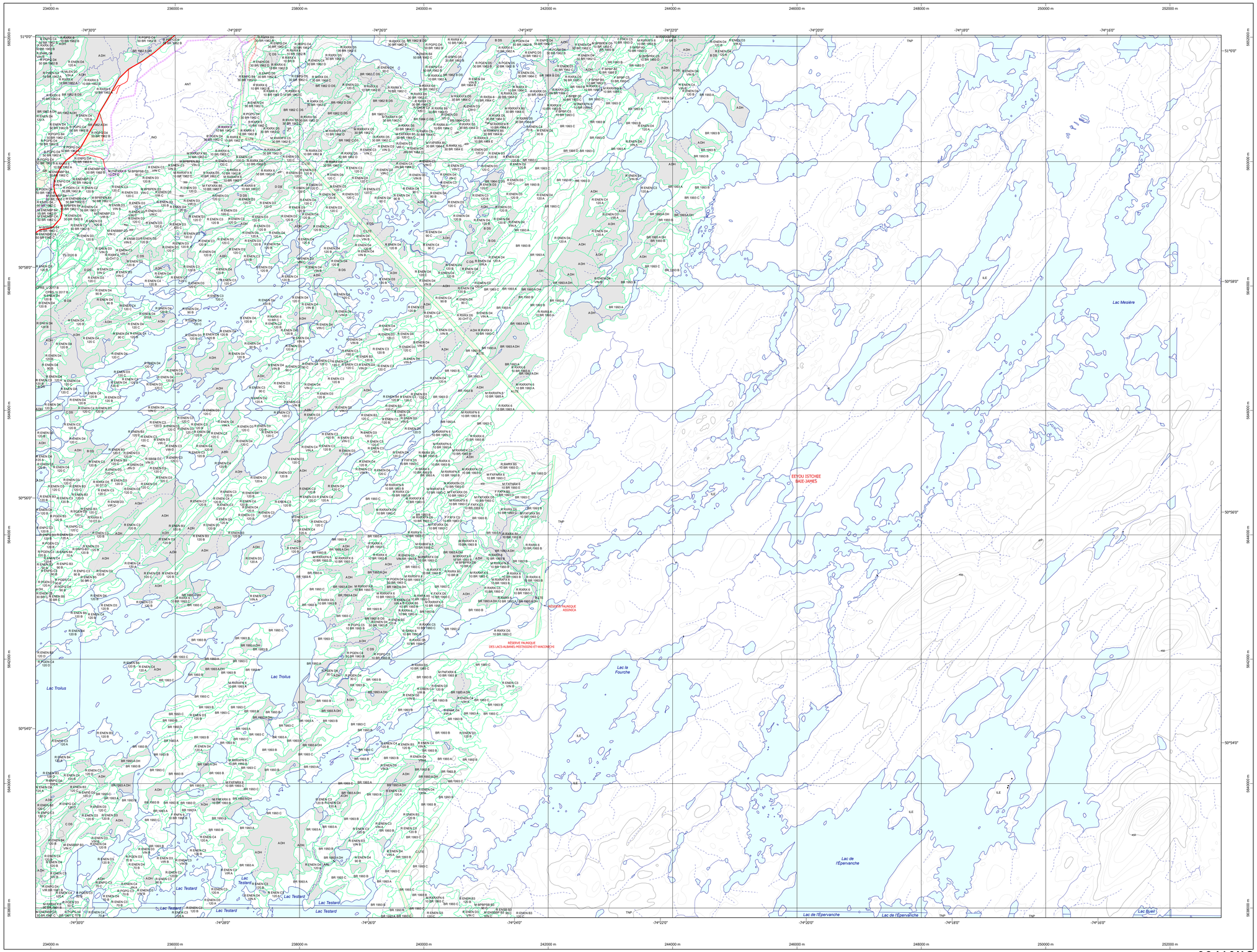

32J16NO
(32J16-200-0201)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

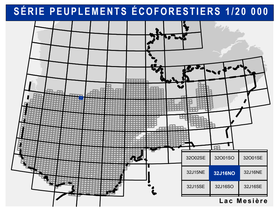

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé. ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 8
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	17° 27' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	74°22'31"O 50°56'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2022

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2012
Date de mise à jour provinciale	Juin 2022
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1[a]	X			
SBSB	Groupement d'essence 2[a]	X			
A	Indice densité	X	X		
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
S6	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 3[a]	X		X	X
NF	Code de terrain 4[a]	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JH 80 96 C SBSB A2 50 D	CJ 98 D F A 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 1"	CODE	ESSENCES FEUILLUES 2"
O	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux
PR	Pin rouge	ER	Érable rouge
PG	Pin gris	ES	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
RX	Résineux indéterminés	FX	Feuillus indéterminés
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4" et 5"	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4" et 5"	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4" et 5"
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	OM	Orme de Thomas dents
PU	Pruche de l'est	CH	Chêne bicolore	PA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	ES	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
		1	2	3	4	5	6	7
Classes de hauteur								
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	H				Densité recouvrement haute			H7*
	I				Densité recouvrement inférieure			I7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans) / Vin-Jin Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans) / Vin-Vir					
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	15 - 30 - 30		50 - 70 - 70		70 - 90 - 90	- 120 - 120
	30 - 50 - 30		50 - 70 - 90		90 - 100 - 30	- - -
	30 - 50 - 50		50 - 70 - 70	90 - 100 - 30	70 - 120 - 30	- - -
	10 - 70 - 30		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 70 - 70		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 90 - 30		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 90 - 50		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 90 - 70		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 90 - 90		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 120 - 30		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 120 - 50		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 120 - 70		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 120 - 90		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		
	10 - 120 - 120		30 - 50 - 90	50 - 70 - 120		

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE		CODE	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
EPT	Épidésherbement total	DDL	Dégagement de limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		des arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe de bande finale	CEA	Coupe de préjardinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CPH	Coupe par bandes
	(coupe finale)	CTR	Coupe par trouées
CPE	Coupe totale	CP	Coupe partielle
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement
ETR	Élimination des tiges résiduelles		(feuillus)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini serres		(mélangés)
P	Plantation	CPC	Coupe progressive d'ensemencement
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		(résineux)
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLB	Plantation de boutures	DR	
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage	EC	Éclaircie commerciale
RIA	Régénération d'un site occupé	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
	par une infrastructure abandonnée	EPC	Éclaircie précommerciale
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial	ENR	Ensrichissement
	d'aménagement	FER	Fertilisation
		RBY	Récolte dans les bandes vertes
	PERTURBATIONS MOYENNES		résiduelles
		ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des
BRP	Brûlis partiel		chicots
CHP	Chablis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
		RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines
DP	Dépérissement partiel du feuillu		nues
EL	Épidémie légère	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

NON FORESTIER

CODE	
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
CFO	Camp forestier
GR	Gravière
INO	Site inondé, site exondé
LTE	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)